



HABITONS LE FUTUR

Droits urbains et
bien commun territorial :
Construire une ville inclusive
fondée sur la culture
et l'innovation

Les orientations du PFVT pour le Forum urbain mondial
d'Abu Dhabi de février 2020 sur « Villes d'opportunités :
relier culture et innovation »



ÉDITORIAL

Le Partenariat Français pour la Ville et les Territoires est une démarche originale qui rassemble les acteurs français dans leur diversité : acteurs étatiques, pouvoirs locaux, entreprises, ONG, professionnels, chercheurs, afin de porter des messages en commun sur le développement urbain durable lors des grands événements internationaux.

La 10^e session du Forum Urbain Mondial à Abu Dhabi est l'occasion pour les acteurs français de présenter leurs positions et initiatives dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable et du Nouvel Agenda Urbain. Nous sommes porteurs des valeurs et des engagements européens notamment le Green Deal – nouvel horizon initié par la Présidente de la Commission européenne dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Nous proposons une vision d'un développement urbain basée sur des valeurs humanistes, la diversité des approches culturelles et le rôle clef des pouvoirs locaux pour construire des villes et des territoires durables où chacun puisse construire et habiter son futur

Hubert Julien-Laferrière,
Président du PFVT



P F V T

Lancé en juin 2011, le **Partenariat Français pour la Ville et les Territoires (PFVT)** est une plateforme d'échanges et de valorisation de l'expertise des acteurs français de l'urbain à l'international. Il s'agit d'un partenariat multi-acteurs, présidé par Hubert Julien-Laferrière, député, soutenu par les Ministères de l'Europe et des Affaires Etrangères, de la Cohésion des Territoires, de la Transition Ecologique et Solidaire, et de la Culture. Le PFVT fédère près de deux cents organismes représentant la diversité de l'expertise urbaine française (État, pouvoirs locaux, entreprises, professionnels, ONG et chercheurs), contribuant à la construction d'une vision française partagée, fondée sur la capitalisation d'échanges et d'expériences innovantes et durables.



TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 ORIENTATIONS DES ACTEURS FRANÇAIS

1. Nous sommes entrés dans l'âge des transitions	4
2. Chaque territoire est un bien commun	6
3. La culture comme capital territorial	7
4. Le droit à la ville pour faire société	8
5. L'innovation, comme processus de solutions créatives en réponse aux défis urbains	10
6. Coopération et coproduction comme art de faire	11
Positions des acteurs français au 10^e Forum Urbain Mondial d'Abu Dhabi	14

PARTIE 2 RECOMMANDATIONS OPÉRATIONNELLES CLEFS

Recommandation 1 : Mobiliser les gouvernances locales	17
Recommandation 2 : Mettre l'inclusion dans les politiques	20
Recommandation 3 : Faire de l'informel une priorité des politiques urbaines	23
Recommandation 4 : Renouveler les modèles économiques	25
Recommandation 5 : Mettre en capacité les acteurs	28

PARTIE 3 DES RÉCITS TERRITORIAUX POUR HABITER LE FUTUR

1. Construire l'héritage des Jeux Olympiques Paris 2024	31
2. Territoires en transition de la 3 ^e révolution industrielle	34
3. La mutation vers une ville méditerranéenne durable	39
4. « L'humain dans l'urbain »	40
5. Candidature : Capitale européenne de la culture 2028	42
REMERCIEMENTS	43



PARTIE 1

ORIENTATIONS

1 NOUS SOMMES ENTRÉS DANS L'ÂGE DES TRANSITIONS

Nous sommes entrés dans l'âge des transitions. Phénomènes polymorphes, ces transitions portent en elles les défis qui sont et seront ceux des villes et territoires, quel que soit l'endroit du globe dans lequel ils se situent.

La transition démographique. En 2050, l'humanité atteindra 9 milliards de personnes, dont 75% vivront en ville. Au Sud et notamment en Afrique, cette explosion démographique et l'urbanisation exponentielle qui la sous-tend s'accompagnent de besoins immenses en termes d'inclusion, d'emploi, de logement, d'équipements publics, d'infrastructures et de services essentiels. Au Nord, le vieillissement sans précédent de la population amène à repenser les solidarités intergénérationnelles, le maillage et l'accès aux équipements de soins, mais aussi dans certains territoires à gérer des décroissances urbaines.

La transition climatique et écologique. Afin de concilier les exigences de protection d'une planète fragilisée par le changement climatique et de pouvoir faire face à cette transition démographique en apportant à chacun une forme de bien être, la transition climatique et écologique appelle à la résilience, à la réduction des vulnérabilités, à la recherche de nouvelles solidarités et de nouveaux modèles économiques, et à l'accompagnement des modifications de comportements des acteurs pour atteindre une neutralité carbone et pour s'adapter aux changements.

La transition alimentaire. Elle renvoie à la double nécessité d'une agriculture appelée à nourrir plus d'habitants tout en réduisant son impact environnemental (consommation d'espace, préservation des sols, ressource en eau). Elle doit également répondre à l'aspiration des consommateurs à une alimentation plus sûre, plus saine, et dont la traçabilité est mieux assurée.





La transition énergétique. Elle implique une modification structurelle des modes de production et de consommation de l'énergie. Il est nécessaire d'agir à la fois sur la baisse de la demande d'énergie et sur le mix énergétique pour abandonner les énergies fossiles, ainsi que promouvoir les ressources renouvelables et des solidarités énergétiques.

La transition des mobilités. Une approche intégrée et durable de la mobilité garantit un accès de tous les usagers aux ressources territoriales et permet de mieux optimiser les flux de biens. Il s'agit également de répondre aux mobilités globales et notamment d'intégrer l'enjeu des migrations et circulations internationales.

La transition numérique. Promesse d'une société plus fluide et connectée, elle bouleverse l'accès à l'information, les possibilités technologiques, les modèles économiques (économie collaborative, ubérisation). Elle apparaît aussi comme un risque d'exclusion de certaines populations ou de remise en cause de libertés fondamentales. Son déploiement à une vitesse exceptionnelle interroge sur l'égalité d'accès, la propriété des données et la mise sous tension des ressources.

La transition démocratique. Les mouvements sociaux de remise en cause des régimes politiques et le besoin de démocratie participative qui secouent les différentes parties du monde réinterrogent la place de l'action publique locale, des communautés et celle de l'individu dans les processus décisionnels. Ces évolutions invitent à de nouvelles approches décentralisée et différenciés pour favoriser l'inclusion et les solidarités territoriales.





2 CHAQUE TERRITOIRE EST UN BIEN COMMUN

Chaque territoire se compose d'un ensemble de ressources naturelles et matérielles comme l'eau, l'air, la ressource du sol, ses sources d'énergie, sa biodiversité mais aussi son patrimoine bâti, ses espaces publics, ses paysages, ses lieux de vie et d'échanges... Le territoire concentre également un capital commun à travers ses ressources immatérielles qui permettent de faire société : sa culture, ses ressources créatives, les liens sociaux et d'échanges qui le composent. La question de la gestion et de la valorisation de ce bien commun territorial se pose alors.

La notion de biens communs est ancienne, déjà existante dans le droit romain comme la ressource partagée d'une communauté. Elle se retrouve dans des exemples aussi divers que les communs agricoles anglais ou encore les canaux de gestion de l'eau dans les régions désertiques. Elle désigne les ressources matérielles ou immatérielles qui échappent

L'enjeu de créer du bien-vivre pour tous dans le respect des limites des ressources de la planète conduit à s'inspirer de cette approche des biens communs pour les villes et les territoires.

à la dichotomie binaire d'une gestion par le marché ou par l'action publique classique, pour nécessiter des modes de gestion plus complexes qui appellent une gouvernance contextualisée et collaborative, et des modèles économiques associant action publique, privée et citoyenne. Ce concept a pris une dimension nouvelle depuis une dizaine d'années avec la montée en puissance des enjeux écologiques, ceux de la société numérique et enfin la conceptualisation qu'en a faite l'économiste Elinor Ostrom (prix Nobel d'Économie 2009).

L'enjeu de créer du bien-vivre pour tous dans le respect des limites des ressources de la planète conduit à s'inspirer de cette approche des biens communs pour les villes et les territoires et à définir des régimes de gouvernance adaptés aux différents types de biens, ressources et services. C'est par exemple le cas pour la gestion énergétique qui mobilise aujourd'hui une gouvernance d'acteurs très diversifiés : autorités publiques nationales et locales régulatrices, grands opérateurs producteurs et distributeurs mais aussi usagers et habitants eux-mêmes qui devenus producteurs autant que consommateurs. C'est aussi vrai pour les ressources et données numériques territoriales dont la production relève d'acteurs diversifiés privés globaux ou locaux, publics et des données numériques individuelles produites par chacun mais qui représentent un socle commun qu'il est intéressant de pouvoir mutualiser afin de multiplier la connaissance et l'optimisation urbaine au bénéfice de tous.





3 LA CULTURE COMME CAPITAL TERRITORIAL

Chaque territoire construit un capital immatériel fruit de sa culture, d'apprentissages, de relations, de créativité. Le capital culturel est fondé sur des valeurs partagées autour d'un patrimoine urbain et naturel mais aussi d'un héritage immatériel de

La culture permet d'opérer le lien entre le local et l'universel pour des sociétés plus inclusives et tolérantes.

culture vivante constitué de références communes, de savoir-faire, d'événements, de rituels et de fêtes qui créent un sentiment d'appartenance des habitants, mais aussi une attractivité et une différenciation qui rendent une ville ou un territoire unique, ne ressemblant à aucun autre.

Dans un contexte de mondialisation à grande vitesse et de circulations globales, la culture permet un ancrage du développement urbain dans son écosystème territorial.

Mais miser sur le capital culturel n'est pas un repli identitaire ou sur le passé. S'il préserve et valorise les patrimoines, le capital culturel est aussi tourné vers la créativité, la tolérance, le respect de la diversité, l'ouverture sur le monde, le croisement des connaissances, des arts et des cultures. La culture permet aux villes et à leurs acteurs et citoyens d'opérer le lien entre le local et l'universel pour des sociétés plus inclusives et tolérantes.

Les ressources culturelles et sociales sont un véritable levier d'actions pour l'inclusion sociale, l'innovation économique, la participation citoyenne et la résilience des territoires.

Les ressources culturelles et sociales sont donc à protéger, valoriser et activer dans toute leur diversité car elles sont un véritable levier d'actions pour l'inclusion sociale, l'innovation économique, la participation citoyenne et la résilience des territoires. Elles ont un rôle moteur dans l'atteinte des engagements internationaux en matière de développement durable, notamment les Objectifs du développement durable et le Nouvel Agenda Urbain.





4 LE DROIT À LA VILLE POUR FAIRE SOCIÉTÉ

Définir la ville comme un bien commun, c'est ainsi remettre au cœur de l'action territoriale le droit à la ville, au sens philosophique et non juridique du terme, le bien-être et les valeurs d'usage des acteurs locaux pour faire société, ensemble, et pour réduire les inégalités territoriales.

Dans leur contribution à la Conférence Habitat III, les acteurs français notaient que les analyses et risques identifiés par le sociologue Henri Lefebvre, il y a une cinquantaine d'années, dans son ouvrage *Le droit à la ville* (Éd. Anthropos, 2009), restent d'actualité notamment avec le renforcement la ville comme valeur marchande, génératrice d'inégalités urbaines au détriment de ses valeurs d'usage. « La ville contemporaine ne peut se réduire à la marchandisation des espaces, à la spéculation foncière et immobilière, sans prise en compte de la transformation du rapport urbain-rural traditionnel, de l'exode rural, de la formation de quartiers précaires et de l'informalité. Par ailleurs, la redistribution des fruits de la croissance, lorsqu'elle est insuffisante, ne permet pas de réduire les inégalités économiques, urbaines et sociales. Celles-ci se trouvent alors renforcées par l'exposition des plus pauvres aux risques environnementaux et par le maintien de la plus grande partie de la population mondiale hors des processus de prise de décision politique » (PFVT – Contribution française à la Conférence Habitat III).

Face à un sentiment d'inégalités qui s'accroît et prend des formes plus diverses, un nouveau modèle de citoyenneté urbaine se construit, auquel sont associés des droits urbains, à la fois universels et adossés à ce bien commun territorial.

Face à un sentiment d'inégalités qui s'accroît et prend des formes plus diverses, un nouveau modèle de citoyenneté urbaine se construit, auquel sont associés des droits urbains, à la fois universels et adossés à ce bien commun territorial. Cette citoyenneté urbaine est fondée sur des droits fondamentaux (droits de) et des droits d'accès à des ressources territoriales (droits à), mais aussi des responsabilités de chacun permettant de dessiner les contours d'une ville inclusive, où chacun peut trouver sa place et construire son développement.

Garantir ou favoriser ces droits individuels suppose une responsabilité de l'ensemble des parties prenantes. Des autorités nationales et locales bien sûr, pour construire un cadre légal robuste et des politiques centrées sur les habitants, et pour offrir une redevabilité de leur action. Mais aussi des acteurs privés pour assumer leur responsabilité sociétale, des individus et des communautés pour éviter les exclusions et les replis identitaires et pour favoriser la cohésion sociale et les échanges culturels dans la vie au quotidien.





LES DROITS FONDAMENTAUX

Droit de vivre dans un territoire

Les populations doivent pouvoir vivre en sécurité sur un territoire et donc y bénéficier de droits fondamentaux, comme celui d'être reconnu dans une identité individuelle et des valeurs culturelles, mais aussi d'être partie prenante d'une ville résiliente qui protège, assure une sécurité et anticipe les crises à venir (climatiques, sociales...)

Droit de s'exprimer

Ce droit regroupe plusieurs dimensions : la reconnaissance des traditions et des cultures locales, le renforcement de la participation sociale dans la construction de la ville et l'égalité de tous dans l'exercice de la citoyenneté urbaine, notamment des femmes, des jeunes, des personnes âgées et des minorités (culturelles, handicapés, migrants, invisibles...).

LES DROITS D'ACCÈS

Droit à une alimentation saine et équilibrée, base de bonne santé, produite par une agriculture et des cycles de distribution respectueux de l'environnement ;

Droit à la santé, par la prévention des pollutions et des risques, par l'accès à des biens essentiels (eau, assainissement) et par un accès aux soins ;

Droit au numérique, à la fois en termes d'accès aux infrastructures et aux usages numériques, notamment par la formation de chacun, et comme enjeu démocratique avec le développement des civic tech ;

Droit à un logement abordable et décent garanti notamment pour les plus précaires ;

Droit à la mobilité avec une offre de mobilité équitable et durable, un égal accès à l'information et des tarifs non prohibitifs pour pouvoir bénéficier de l'ensemble des ressources d'un territoire ;

Droit d'accès à la culture, à la formation et à l'emploi pour une mise en capacité de tous dans la réalisation des libertés individuelles et la participation aux décisions collectives.





5

L'INNOVATION, COMME PROCESSUS DE SOLUTIONS CRÉATIVES EN RÉPONSE AUX DÉFIS URBAINS

Les innovations territoriales et urbaines sont multiples, rapides, inattendues issue d'entreprises, de communautés, d'acteurs globaux ou locaux. Si l'innovation peut s'appuyer sur la diversité d'outils technologiques et numériques aujourd'hui disponibles, ces outils ne représentent pas une finalité en soi. L'innovation ne doit pas être prise comme une injonction imposant une standardisation des réponses aux territoires, mais comme des processus et des solutions qui doivent s'adapter à chaque contexte culturel et territorial, être portés par les acteurs locaux et être centrés sur les besoins des usagers.

L'innovation c'est avant tout un fil directeur pour conduire le changement et trouver des solutions créatives d'organisation des ressources sociales, culturelles, technologiques, économiques afin de réussir les transitions.

L'innovation c'est avant tout un fil directeur pour conduire le changement et trouver des solutions créatives d'organisation des ressources sociales, culturelles, technologiques, économiques afin de réussir les transitions pour faire face aux défis du développement durable, et trouver des réponses à des enjeux apparemment antagonistes comme ceux de conjuguer la neutralité carbone et le développement urbain.

La posture d'innovation suppose le droit à l'expérimentation, et l'évaluation des politiques et la création de conditions favorable à son éclosion.

La posture d'innovation suppose le droit à l'expérimentation, et l'évaluation des politiques et la création de conditions favorable à son éclosion.





COOPÉRATION ET COPRODUCTION COMME ART DE FAIRE

Les villes pionnières en termes de développement, d'attractivité et de cohésion sont celles qui savent mobiliser les acteurs de leur écosystème territorial dans une vision, une culture et des actions communes. Mais les territoires inclusifs et attractifs sont aussi ceux qui savent construire des interrelations et des alliances territoriales basées sur la réciprocité entre centres urbains, territoires périurbains et territoires ruraux. Ce sont aussi ceux qui savent se connecter à leurs pairs, de territoires à territoires, et au monde, et travailler en réseau, notamment dans des actions de coopérations décentralisées.

Les territoires inclusifs et attractifs sont aussi ceux qui savent construire des interrelations et des alliances territoriales basées sur la réciprocité.

La gouvernance horizontale et multi-niveaux et la subsidiarité que nous prônons s'accompagnent d'une répartition des légitimités et des responsabilités en fonction du positionnement des acteurs et des échelles d'action :

- **Le global**, pour la prise de conscience et les engagements communs : pour le climat, la santé, les migrations, les régulations...
- **Le national et régional**, pour assurer les équilibres et solidarités fondamentales entre les populations notamment les plus vulnérables et entre les espaces (urbains, périurbains, ruraux), et pour offrir le cadre législatif et les ressources afin de déployer l'action territoriale, dans une logique de décentralisation et de subsidiarité.
- **Le local** comme espace privilégié de mise en œuvre des solutions urbaines concrètes par la mobilisation et la participation des acteurs pour offrir un cadre de vie et de développement personnel à chaque citoyen.

À chacun des acteurs de jouer son rôle en fonction d'un intérêt commun. Mais aucun ne peut agir seul, c'est dans la synergie que les projets sont les plus adaptés et les plus réussis. Le rôle de l'action publique est alors de définir le cap, les finalités et de construire le cadre pour les modalités d'action efficaces des autres parties prenantes, notamment les acteurs privés dans des modèles économiques public-privé efficaces.

LE BIEN COMMUN TERRITORIAL ET L'ART DE LA GOUVERNANCE LOCALE

L'esprit du lieu, le *genius loci*, est utilisé métaphoriquement pour désigner l'identité et le caractère unique d'un lieu, d'une ville, d'un territoire. L'identification et l'appropriation territoriale à différentes échelles est essentielle pour la construction psychologique et sociale des hommes et des femmes : lieu d'habitat et de travail, quartier, espaces et édifices publics, paysages, géographie urbaine, régionale ou nationale. Les lieux de vie





sont ceux et de transformation concrètes des pratiques, mais aussi ceux de projet et de démocratie de proximité qui permettent par chacun l'appropriation des enjeux plus globaux.

La mise en capacité des acteurs à coproduire passe par des démarches intégratives, par l'intelligence collective et la mise en réseau.

Cela appelle la mise en capacité des acteurs à coproduire dans des démarches intégratives, par l'intelligence collective et la mise en réseau, en s'appuyant sur des acteurs-clefs de la ville ou du territoire, mais aussi des lieux et des moments qui sont facteurs de projets et moteurs dans les changements.

Ces acteurs clefs peuvent être des groupes permettant l'action commune et la représentation citoyenne (ONG, associations, assemblées de jeunes, collectifs de femmes, association de quartiers, regroupement d'entreprises d'une filière...). Les lieux clefs peuvent être des lieux de partage de connaissance et des innovations locales (Labs urbains, agences urbaines, tiers-lieux mobilisant les acteurs publics et privés autour de la transition numérique), les moments clefs peuvent être des événements culturels, de création ou fêtes créatrices de lien ou encore des ateliers de prospective ou des plateformes sur les projets.

L'ALLIANCE DES TERRITOIRES

La coopération et l'alliance entre les territoires urbains, périurbains et ruraux, est essentielle pour construire un maillage territorial, répondre aux transitions et réduire les inégalités spatiales. Les territoires ruraux doivent pouvoir avoir accès à une offre de soin, d'éducation, d'emploi dont les épicentres sont les pôles urbains. Mais à l'inverse les villes ne pourront pas être auto-suffisantes et faire face seules aux transitions. Elles doivent travailler avec leurs hinterlands pour pouvoir organiser des circuits courts de production et distribution alimentaires, de production et mutualisation d'énergies renouvelables... Les pouvoirs locaux régionaux ou provinciaux sont également une échelle pertinente pour favoriser les solidarités territoriales.

La coopération et l'alliance entre les territoires urbains, périurbains et ruraux, est essentielle pour construire un maillage territorial, répondre aux transitions et réduire les inégalités spatiales.

« La solidarité entre les territoires urbains, périurbains et ruraux apparaît aujourd'hui comme une condition intrinsèque du développement harmonieux des territoires. Elle doit être au fondement d'une redéfinition de la compétitivité des territoires qui conduise les territoires à s'appuyer les uns sur les autres pour assurer leur développement et non à se développer seuls au détriment des autres. Les interdépendances existantes entre espaces urbains et ruraux (ressources naturelles, ressources humaines, accès aux marchés, etc.) sont autant de leviers à activer pour la mise en place de coopérations susceptibles de contribuer à un développement durable ». (PFVT Kuala Lumpur 2018)





Les villes de taille intermédiaire ont un rôle tout particulier dans l'alliance des territoires. Elles jouent un rôle de centralité pour des espaces ruraux autour de bouquets de services accessibles (services de santé, d'éducation...) et de pôles d'échange et d'intermédiation économiques, commerciaux et de mobilité entre les métropoles et les territoires ruraux. Un développement urbain polycentrique maillé évite à la fois la dévitalisation rurale comme le développement de mégapoles difficiles à gérer.

Les villes de taille intermédiaire ont un rôle tout particulier dans l'alliance des territoires : elles jouent un rôle de centralité pour des espaces ruraux autour de bouquets de services.

Les autorités nationales ont la responsabilité d'offrir les outils institutionnels et juridiques adéquats à cette alliance territoriale (décentralisation de compétences, coopération inter-municipale, démarches contractuelles...) et les autorités territoriales celle de construire leur gouvernance pour mutualiser efficacement la complémentarité de leurs actions

LES VILLES ET TERRITOIRES EN RÉSEAU, CAPACITÉ D'ÉCHANGE ET DE PROPOSITION

Les territoires sont devenus des acteurs centraux de la transition vers des sociétés durables. L'action en réseau de pair à pair est devenue un vecteur clef pour diffuser les expériences, partager les enjeux et les pratiques, et pour comparer, comprendre et stimuler les innovations.

La coopération décentralisée entre collectivités est une opportunité d'apprentissage réciproque.

La coopération décentralisée entre collectivités est une opportunité d'apprentissage réciproque et d'aide à la mise en capacité, comme les réseaux de villes autour de problématiques communes.

Les réseaux et la diplomatie des villes sont devenues des pouvoirs de changement internationaux sur les engagements climatiques et la mise en œuvre des ODD et un pouvoir d'influence internationale (Cités et Gouvernements Locaux Unis, C40, Métropoles...).





POSITIONS DES ACTEURS FRANÇAIS AU 10^E FORUM URBAIN MONDIAL D'ABU DHABI

Suite aux négociations internationales d'Habitat III et de l'Accord de Paris, la France porte des positions fortes sur les enjeux climatiques et de développement durable, tant par ses politiques nationales que ses initiatives locales.

S'appuyant sur leurs expériences, les acteurs français souhaitent s'inscrire de manière volontaire en soutien des initiatives et les programmes que porte ONU Habitat dans le cadre du Forum urbain d'Abu Dhabi, en particulier:

La culture affirmée comme 4^e pilier du développement durable et comme levier majeur d'innovation et d'inclusion ;

Un engagement vers des territoires à neutralité carbone en mettant en place des outils pour la régénération urbaine, en particulier par la requalification des quartiers historiques, en limitant son artificialisation et en optimisant la consommation de la ressources sol ;

Le droit à un habitat abordable et écologique qui doit être encouragé par la planification urbaine, les politiques foncières limitant la financiarisation de la ville, les politiques de logement social dédié aux moins favorisés en privilégiant les outils innovants de projet urbain : ainsi que les modalités pour promouvoir une architecture créative et écologique qui favorise les matériaux bio-sourcés ;

Une démarche numérique inclusive des territoires qui stimule le développement économique, réduise les fractures numériques territoriales et sociales et protège les données personnelles et territoriales, en construisant une stratégie pour les infrastructures, le développement économique et l'inclusion numérique.





Vue satellite de Paris de nuit, France

© Pixabay, 2015



Vue d'Abu Dhabi, Émirats Arabes Unis

© Pixabay, 2019



PARTIE 2

RECOMMANDATIONS OPÉRATIONNELLES CLEFS DES GROUPES DE TRAVAIL

Les dix groupes de travail du Partenariat Français pour la Ville et les Territoires ont formulé des recommandations clefs accompagnées d'exemples de solutions concrètes mobilisant l'expertise française tant en France qu'à l'international.

RECOMMANDATION 1

Mobiliser dans les gouvernances locales, toutes les parties prenantes : pouvoirs locaux et nationaux, acteurs privés, communautés et citoyens.

Mettre en place des partenariats publics-privés, associant la population pour permettre une gouvernance multi-acteurs et multi-échelles des politiques urbaines.

Démarches Ecoquartier et Ecocité

Lancée il y a 10 ans par les ministères de la Cohésion des Territoires et de la Transition Écologique et Solidaire, la démarche vise à stimuler la création de quartiers durables et innovants dans différents contextes urbains,

périurbains et ruraux et s'adresse aux porteurs de projets : collectivités locales, entreprises privées, collectifs citoyens. La démarche Ecocité concerne le développement de grandes agglomérations.





Faire de l'alimentation durable un pivot du développement des territoires qui s'appuie sur la relocalisation du système alimentaire, sur la préservation des ressources et une gouvernance inclusive des acteurs locaux.

Projet alimentaire territorial de Lorient

L'agglomération de Lorient a mis en place un projet alimentaire territorial (PAT) qui ambitionne de « développer une alimentation de qualité dont la responsabilité incombe à tous les acteurs de la chaîne alimentaire, du producteur jusqu'au consommateur ».

Elle s'appuie sur une gouvernance ouverte au travers du conseil agricole et alimentaire qui regroupe les opérateurs économiques, les structures professionnelles, les associations citoyennes et des organismes sociaux.

Contractualiser dans un Contrat local de santé, les objectifs de santé entre les autorités nationales, locales et les acteurs de la santé.

Le Contrat local de santé

La démarche permet de contractualiser les actions entre l'Agence régionale de santé (service déconcentré du ministère de la Santé), les villes, les acteurs locaux de la santé (hôpitaux, médecine de ville...), pour organiser

l'offre de soins et son accès en prenant en compte les besoins et en définissant des actions sur l'ensemble des déterminants de la santé, notamment dans l'urbanisme (pollutions, nuisances, mobilité).

Les données territoriales sont un « bien commun » : les autorités locales doivent veiller à constituer un socle de connaissance accessible à tous pour améliorer la connaissance du territoire, la gestion urbaine, favoriser la transparence, stimuler l'innovation économique.

L'écosystème numérique et le système de données d'intérêt métropolitain de Rennes

L'écosystème numérique de la métropole de Rennes compte actuellement plus de 35 000 emplois, répartis au sein de 4 200 entreprises. La métropole de Rennes s'est dotée d'un service de la donnée

qui mobilise, organise et met à disposition les données numériques d'intérêt métropolitain du territoire. Elle bénéficie d'un soutien de l'Union Européenne.





Renforcer le rôle et les moyens des collectivités comme Autorités publiques Organisatrices de Mobilité pour qu'elles puissent coordonner les politiques de mobilités dans une vision systémique et intermodale et organiser le financement des infrastructures et des services de mobilité de manière coordonnée.

Autorité des mobilités et Plan de Mobilité Urbaine Soutenable de Yaoundé - Cameroun

L'initiative MOBILIZE YOUR CITY soutenue par les bailleurs français et allemands AFD et GIZ vise à accompagner les gouvernements locaux et nationaux pour améliorer la mobilité urbaine et réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au transport urbain d'ici 2050.

Cet accompagnement se traduit par un appui au renforcement de compétences sur la gouvernance et la planification des mobilités notamment avec la création d'autorités organisatrices des mobilités et du transport, et l'élaboration de Plans de Mobilité Urbaine Soutenable (PMUS).

Mettre en place des outils d'ingénierie urbaine d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour accompagner les pouvoirs locaux dans la mise en œuvre de leurs stratégies urbaines. L'ingénierie est essentielle à la planification et aux projets urbains pour assurer l'exécution des missions d'intérêt général.

Les agences urbaines

En France, les agences d'urbanisme sont des plateformes d'ingénierie mutualisée, créées à l'initiative des autorités locales et associant les acteurs territoriaux pour accompagner les politiques urbaines. Des agences

d'urbanisme existent à travers le monde notamment au Maroc (réseau Majal), au Mexique (réseau AMIMP). Elles se développent en Afrique. Un réseau mondial des agences urbaines, le MTPA, a été initié à Habitat III.





RECOMMANDATION 2

Mettre l'inclusion et les droits urbains et territoriaux au cœur des politiques.

Affirmer le droit au logement pour tous comme un droit fondamental en assurant l'accès et le maintien dans le logement des habitants.

Développer des modèles économiques qui augmentent le « reste à vivre » des ménages, grâce à une approche en coût global intégrant logement-énergie-numérique et en plaçant les habitants comme les acteurs de leur habitat.

Triple Play Sociale, Paris Habitat

Le TPS, Triple Play Social a été mis en place par le bailleur social Paris Habitat en 2009, afin d'offrir des tarifs préférentiels pour favoriser l'accès aux services de télécommunication (téléphone fixe, internet et télévision)

à des ménages vivant dans des logements sociaux et au revenu faible. Mais aussi pour les accompagner dans leur insertion dans l'habitat et l'intégration du numérique pour tous.

Promouvoir le droit à la mobilité comme un enjeu fondamental d'inclusion et de lien social, qui appelle une offre de transport adaptée, des informations et des tarifs abordables à tous, et permet un partage de l'espace public.

Le transport gratuit à Dunkerque

Après une expérimentation, une généralisation de la gratuité des bus a été mise en place. Les premiers résultats au bout d'un an ont démontré des conséquences très positives sur la mobilité des usagers. La gratuité a été pour un grand nombre, un

déclencheur pour délaisser la voiture individuelle et privilégier le bus gratuit. Des populations qui ne se déplaçaient plus ont commencé ou recommencé à le faire. Les bus sont devenus des lieux de lien social.





Favoriser une accessibilité universelle aux soins en développant l'e-santé. Faire de la médecine ambulatoire et de la télémédecine des outils d'accès aux soins de première nécessité.

Dispositifs numériques de santé Province de Gourma Burkina Faso

Porté par le GRET et en association avec Djantoli, le projet combine technologies mobiles, micro-assurance santé et suivi préventif pour combattre la mortalité des jeunes. De

nouveaux outils sont mis en place : « le carnet de santé électronique » et un système d'assurance, permettant de faciliter l'accès aux soins.

Mettre en œuvre un droit au numérique pour tous et des actions de médiation pour réduire les fractures numériques et créer une culture digitale inclusive.

Société Numérique et le chèque numérique en France

Société Numérique, programme de l'État français pour le numérique, expérimente avec des collectivités une formule de chèque numérique qui permet à des publics éloignés

du numérique de bénéficier de formations, d'accompagnement. L'objectif est de s'appuyer sur des acteurs d'intermédiation (ONG).





Encourager les projets urbains catalyseurs des innovations citoyennes, afin de propulser le citoyen comme acteur de la construction de sa ville.

La pépinière urbaine de Ouagadougou, Burkina Faso

Mis en œuvre par le GRET et financé par l'AFD, ce dispositif participatif doit permettre aux résidents, usagers, et à la société civile de proposer et de tester, en partenariat avec les autorités locales, des projets

urbains temporaires et évolutifs, ayant un impact social, culturel et environnemental positif, imaginés et parfois mis en place par les habitants eux-mêmes.

Mettre en place des instances de décisions à l'échelle locale et supra-locale permettant aux jeunes de prendre position et d'être force de décision dans l'élaboration de politiques publiques.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse, Ville de Paris

Depuis 2003, 100 jeunes parisiens et parisiennes (50 jeunes femmes et 50 jeunes hommes) se réunissent tout au long de l'année pour formuler des propositions sur des sujets liés aux programmes politiques de l'année en

cours. Il permet de recueillir les avis des membres sur divers sujets, avis qui sont ensuite présentés aux élus lors des commissions préparatoires aux séances du Conseil de la Mairie de Paris.





RECOMMANDATION 3

Faire de la transformation de l'informel une priorité des politiques urbaines et un gisement d'innovation.

Dans les pays en développement, notamment en Afrique, l'informel représente environ 60% de l'urbanisation, une grande part de l'économie et des services. C'est un enjeu de politiques publiques d'anticipation et de transformation progressive.

Assurer le droit d'exister avec une protection juridique des habitants.

Mettre en place des outils simples et fiables de collecte des données socio-économiques et physiques dans les quartiers informels afin d'orienter les projets en fonction des besoins objectifs et des priorités.

Un outil juridique : le titre sécurisé et simplifié

Défendu par le Conseil Supérieur du Notariat et voté par l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie le titre sécurisé et simplifié vise à pallier l'absence de cadastre dans les territoires où la propriété des

parcelles n'est pas connue. Ce titre, sans équivaloir au titre de propriété classique, permet aux usagers de la parcelle de voir leur droit d'usage sécurisé et est délivré sous des délais brefs à coût réduit.

Accra Mobile - AFD et Département des Transports (DoTS)

Partant du constat que dans la ville d'Accra 70% des déplacements domicile-travail se font par le biais des « tro tro », un projet de cartographie a été lancé. L'objectif de ce projet était de recueillir rapidement et à bas coût

des informations sur les services de transport informel (routes, niveau de service et informations sur les circuits). Une application de smartphone et des enquêteurs embarqués ont permis de recueillir les données.





Raccorder les quartiers ou promouvoir des solutions alternatives innovantes aux services de base, premier pas vers une desserte universelle de tous et la structuration des quartiers.

Café Lumière de Madagascar

Ce projet d'Électriciens Sans Frontières, du GRET et de Positive Planet est conçu comme une plateforme énergétique multiservices alimentée principalement par l'énergie solaire. Cet outil doit répondre aux besoins de développement des zones rurales malgaches en permettant de

développer des services marchands (froid, transformation agroalimentaire, artisanat...), services individuels (charge de téléphone, bureautique, éclairage) et assurera la desserte en énergie des services publics moins équilibrés financièrement.

Restructurer les quartiers informels en maintenant une partie de leur tissu urbain et social, en ouvrant le quartier vers la trame viaire des quartiers dits formels, en créant des espaces publics, des trames et des espaces verts pour offrir un maillage structuré des espaces bâtis et des espaces libres et atténuer les îlots de chaleur.

Quartier informel Sabra El Horch, banlieue de Beyrouth, Liban

La densité de la population à Sabra est cinq fois supérieure à celle de Beyrouth. Ce projet de l'université ALBA a obtenu le 1^{er} Prix USF du Développement Durable pour sa stratégie de restructuration écologique : ouverture

d'une rue principale dans le sens des vents dominants ; connexion avec les rues des quartiers formels ; aménagement des espaces publics ouverts ; relogement de la population sur le site dans des maisons adaptées.

Inclure tous les citoyens – y compris les plus vulnérables – à la gouvernance de la résilience et à la prévention. Les populations vivant au sein de quartiers informels subissent souvent le plus violemment les conséquences des catastrophes.





RECOMMANDATION 4

Renouveler et diversifier les modèles économiques en favorisant une économie mixte associant ressources publiques, privées et citoyennes.

Faire de la sobriété urbaine et de l'économie circulaire une clé de la résilience face au dérèglement climatique. Pour cela, favoriser les pratiques de recyclage, de réemploi et de régénération urbaine pour économiser les ressources.

La plateforme web Be Circle

Il s'agit d'une plateforme web de géo-données conçue pour repenser et réorganiser les territoires afin de boucler les cycles de ressources (eau, énergie, matières) à l'échelle locale. L'objectif est de développer

la compétitivité et d'améliorer la performance environnementale des zones d'activités et des villes en encourageant le fonctionnement sous forme de véritables écosystèmes.

Développer les outils d'économie mixte entre pouvoirs publics et acteurs privés pour l'aménagement, permettant un pilotage public des opérations urbaines dans une logique d'intérêt général. Le cadre législatif français a développé tout une série d'outils juridiques d'économie mixte : délégation de service public (DSP), société d'économie mixte d'aménagement (SEM), zones d'aménagement concerté (ZAC), opération de revitalisation urbaine (ORT).

Le contrat de performance énergétique du Grand Dijon

Le contrat de performance adopté à Dijon porte sur la rénovation énergétique de nombreux bâtiments. Ces contrats, passés entre le maître d'ouvrage et l'opérateur Suez permettent de définir les objectifs à atteindre dans le contrat et de s'assurer qu'ils sont atteints à son terme. Les résultats attendus sont chiffrés et régulièrement évalués afin de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs.

Sociétés d'Économie Mixte - les SEM

Les sociétés d'économie mixte constituent depuis la décentralisation un des principaux outils d'aménagement opérationnel des collectivités locales. Ces sociétés permettent, par leurs statuts et leurs financements, d'assurer un financement mixte public et d'acteurs privés afin de servir l'intérêt général. La majeure partie du capital étant détenue par l'autorité publique – collectivité ou État.





Développer des outils fonciers et le financement du logement social pour promouvoir un logement abordable, et limiter les spéculations foncières et la financiarisation de la ville.

Le Prêt Locatif Social

Il s'agit d'un outil de financement développé par l'État français et la Caisse des Dépôts qui s'adresse aux investisseurs afin de faciliter l'acquisition d'un logement neuf ou à réhabiliter, destiné à être loué comme

un logement social. Il peut être accordé à tout investisseur, personne physique ou personne morale de droit public ou privé. Cette mesure permet de dynamiser le logement locatif social par une incitation financière.

Organismes de foncier solidaire et bail réel solidaire

Outil d'accession à la propriété abordable les Organismes de Fonciers Solidaires et le Bail Réels Solidaires permettent un accès à prix modéré du logement par les ménages car portant sur la seule partie immobilière en contrepartie d'un loyer pour le

foncier qui reste propriété d'une structure publique, les prix de revente sont encadrés afin d'assurer que les logements restent durablement abordables et non font pas l'objet de spéculation immobilière.

Utiliser de manière innovante les ressources numériques pour stimuler les innovations urbaines mais aussi optimiser la collecte des taxes publiques et la gestion des services urbains.

Townpay, faciliter la collecte d'impôts au Sénégal

Lancé par la startup Sudpay qui développe des plateformes de services et des plateformes de paiement électronique adaptées à l'économie africaine. L'application Townpay est, quant à elle, destinée aux municipalités sénégalaises pour faciliter le suivi de la collecte des taxes côté municipalité et faciliter le paiement côté commerces.

La plateforme TUBA à Lyon

Ce tiers-lieux d'innovation et d'expérimentation pour la ville de demain est porté par l'association Lyon Urban Data. Ce lieu de rencontre entre collectivités, grands groupes, PME, startup, chercheurs et citoyens permet la mise en place de démarches collaboratives et participatives pour concevoir et expérimenter des applications et solutions urbaines numériques innovantes.



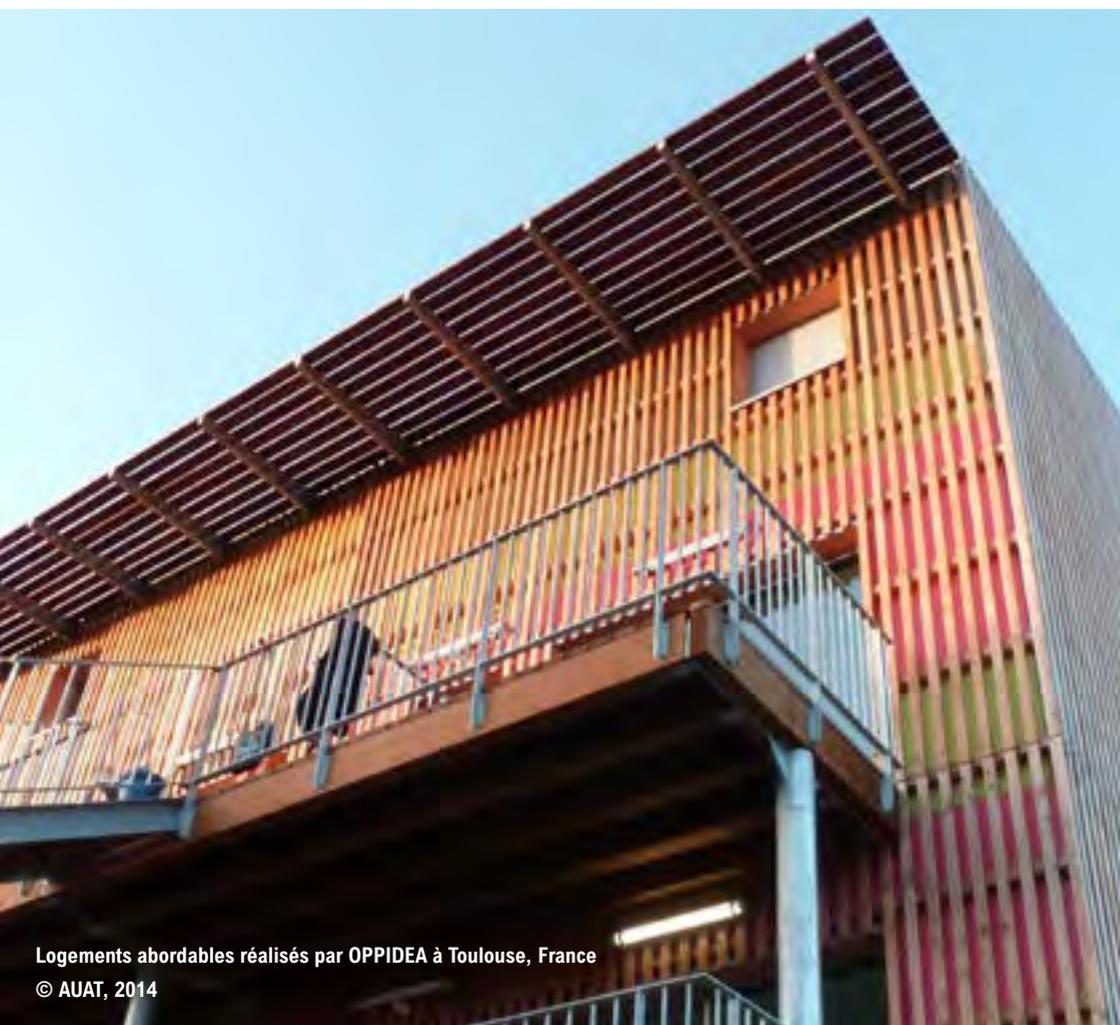


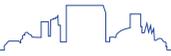
Intégrer les outils de financement participatifs ou de microcrédit afin de mettre l'usager en position de décideur et d'acteur de son espace urbain.

Les Co-citoyens, site de Civi-crowdfunding

Une association de financement participatif soutenant les initiatives citoyennes locales et axée sur la construction de villes durables et inclusives. Il s'agit d'un outil

permettant de faciliter le pouvoir d'agir des habitants, en amplifiant les dynamiques locales grâce au numérique.





RECOMMANDATION 5

Mettre en capacité l'ensemble des acteurs par la formation et la mise en réseau.

La formation levier indispensable pour développer les acteurs du développement urbains et leur permettre de jouer pleinement leur rôle : collectivités, entreprises, citoyens.

Le guide **Ville intelligente et autorité locale, conduire sa transition numérique**

L'Agence française de développement (AFD) a souhaité, avec l'IDDRI, outiller les collectivités locales notamment celles des pays émergents et en développement pour maîtriser leur transition numérique et se doter de

méthodes et d'outils adaptés à leur contexte. Le guide présente des recommandations, méthodes et des exemples concrets de collectivités notamment dans les pays émergents et en développement.

La mobilité ça s'apprend !

Les travaux de l'Institut pour la Ville en Mouvement sur les apprentissages de la mobilité ont conduit à la réalisation « d'En Route ! », un jeu vidéo pédagogique qui vise à développer la palette d'actions et l'autonomie de mobilité des personnes, qu'il s'agisse d'adultes en situation de fragilité sociale/économique ou de jeunes en

phase d'apprentissage. Aujourd'hui le jeu est utilisé par d'autres publics : collégiens, lycéens, apprentis, grand public intéressé par les mobilités. Il est diffusé par IVM-VEDECOM auprès d'associations, plateformes de mobilité, maisons de l'emploi, de réseaux d'éco mobilité scolaire, etc.

Promouvoir des actions de coopération bilatérales, nationales et internationales entre les collectivités territoriales de différentes échelles pour apprendre les uns des autres.

Le Pacte de Milan

Lancé en 2015, le Pacte de Milan invitait les villes du monde à développer des politiques agro écologiques et alimentaires novatrices. Au départ signé par 47 villes, elles sont aujourd'hui plus de 200 provenant de tous les continents. Chaque année,

un sommet est organisé que les villes échangent et identifient les bonnes pratiques pour développer des systèmes alimentaires résilients, durable, diversifiés et accessible à tous.





Atelier international de maîtrise d'œuvre urbaine

Cet atelier, initié par la ville de Cergy, en région parisienne, réunit chaque année une vingtaine de jeunes étudiants et professionnels de la ville. Durant 3 à 4 semaines, ils vont travailler ensemble sur un sujet et un territoire, choisi avec nos partenaires et des élus, et

encadré par nos partenaires, membres experts, et l'équipe des Ateliers. A l'issue de Grâce à cette expérience internationale, ces jeunes s'intègrent dans un réseau mondial qui leur offre de nombreuses opportunités.

Projet de coopération drainage pluvial, Douala Cameroun

GESCOD, en lien avec la Ville et Eurométropole de Strasbourg et leurs partenaires, collabore avec la Communauté urbaine de Douala dans le cadre de la construction-rénovation de 47 km de drains pluviaux. Ce projet a pour objectif de renforcer les capacités de maîtrise d'ouvrage et de

gouvernance locale dans le domaine de l'assainissement urbain. Cette Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) soutient également la création d'un SIG axé sur le partage des données et servant d'appui technique au projet de drainage.

Développer des liens et des coopérations pour favoriser les échanges sur la planification de villes durables et créatives.

Le Réseau France Volontaires

France Volontaires est une plateforme française dont l'objectif est le développement et la promotion des engagements volontaires à l'international. Il s'agit de constituer

des relations partenariales avec d'autres pays afin de développer les échanges entre les jeunes, dans un objectif de réciprocité avec les pays partenaires.







PARTIE 3

DES RÉCITS TERRITORIAUX

POUR HABITER LE FUTUR

Les villes et les territoires sont les lieux et cadres privilégiés où s'incarne l'action concrète pour faire face aux transitions globales. Chaque ville et territoire construit un « récit », qui lui permet d'habiter le futur. Ces exemples de territoires français illustrent la manière dont ces territoires se saisissent des enjeux de développement économique, social et environnemental en misant sur leur capital culturel territorial.

1 CONSTRUIRE L'HÉRITAGE DES JEUX OLYMPIQUES PARIS 2024

PARIS, PLAINE COMMUNE, RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

« **D**es jeux qui se bougent pour la Planète », Paris et sa région vont accueillir les Jeux Olympiques d'été en 2024 et veulent mettre l'écologie au centre des Jeux pour sensibiliser 1 humain sur 2 au grand défi de la planète à l'occasion du plus grand événement international. Organiser les Jeux Olympiques est un projet qui mobilise vers une même ambition l'ensemble des acteurs du territoire : les autorités locales (la Ville de Paris mais aussi les autres communes qui vont accueillir les sites notamment celles de Seine-Saint-Denis, la Région Île-de-France), l'État, les comités, les entreprises, les associations, les habitants...

« L'AMBITION DE JEUX OLYMPIQUES NEUTRES EN CARBONE »

La Ville de Paris comme la Région Île-de-France se sont fixé pour ambition dans leurs Plans Climat la neutralité carbone et 100% d'énergie renouvelable. Les Jeux Olympiques sont un laboratoire de cette transition écologique pour répondre aux objectifs de l'Accord de Paris.

Inventer un modèle de Jeux durables et mettre l'écologie au centre des Jeux.

L'objectif est de mettre l'écologie au centre des Jeux avec une méthode : estimer les impacts en amont pour les maîtriser, réduire les impacts carbone à chaque étape de décision, compenser ce qui ne peut pas être évité.





La grande majorité des sites sportifs utiliseront des monuments existants de la région capitale. Seuls deux sites nouveaux seront construits : le centre aquatique et le village olympique et paralympique. Celui-ci est conçu comme un éco-quartier pour les habitants de villes de Seine-Saint-Denis, des territoires qui accueillent une grande partie des populations défavorisées de la métropole du Grand Paris. Un établissement public dédié à la réalisation de ces nouveaux équipements a été créé « Solideo ». Les autres équipements sportifs utiliseront des lieux existants du patrimoine : l'escrime au Grand Palais, l'équitation dans le parc de Versailles...

« LÉGUER UN HÉRITAGE DES JEUX OLYMPIQUES » : METTRE PLUS DE SPORT DANS LA VIE DES FRANÇAIS

Tony Estanguet, président des JO Paris 2024 : « Paris 2024 doit laisser un héritage. L'enjeu principal est de développer la place du sport dans le pays, où près d'un Français sur deux aujourd'hui ne fait pas de sport du tout ». Développer la pratique sportive est un levier de santé et de bien-être, un outil d'éducation, de transmission, un moyen de changer les regards, d'inclure et de faire avancer l'égalité entre les femmes et les hommes.

Terre de Jeux 2024 mettre la pratique du sport au service de la santé

Toutes les collectivités territoriales qui souhaitent participer à la dynamique et faire davantage bouger leurs habitants peuvent candidater à Terre de Jeux 2024. Il s'agit aussi d'accompagner les clubs sportifs pour qu'ils sortent

de leurs terrains de jeux habituels et aillent vers les écoles, les entreprises, l'espace public... L'expérimentation classe active mettra en œuvre 30 mn par jour de sport.





UN HÉRITAGE URBAIN ET D'INCLUSION SOCIALE DES JEUX OLYMPIQUES

Les JO sont l'occasion de construire 5000 logements pour les athlètes et médias qui seront ensuite transformés en éco-quartier pour les habitants de Seine-Saint-Denis, un facteur d'inclusion pour un territoire cosmopolite, marqué par de faibles revenus et un fort niveau de chômage. L'objectif est de pouvoir mobiliser des emplois locaux, des grandes entreprises mais aussi des petites entreprises issues de l'économie sociale et solidaire.

Solideo la société en charge des Ouvrages olympiques, Paris

La Société de Livraison des Ouvrages Olympiques (SOLIDEO) est l'établissement public chargé de financer et livrer les ouvrages et opérations d'aménagement des Jeux. Ces projets sont pensés et conçus

dans la perspective de l'héritage des Jeux comme un patrimoine, où ils seront reconvertis en équipements et logements à destination des habitants, avec une exigence de quartiers bas carbone et de matériaux biosourcés.

CONSTRUIRE DE MANIÈRE COLLECTIVE LES PROJETS

La mobilisation des habitants de ces communes est un enjeu pour qu'ils s'approprient les Jeux comme une opportunité de construire leur parcours et leur cadre de vie.

Rêve de scènes urbaines, Plaine commune

Ce projet a pour vocation de créer une plateforme collaborative avec la collectivité, ouverte à l'expertise de tous les acteurs de l'urbain, pour réfléchir collectivement aux nouveaux modes de conception et de gestion des villes ; faire émerger et coordonner des solutions

innovantes visant à accompagner la reconstruction de la ville sur elle-même. Le projet est porté par les entreprises Vinci, Véolia, et Artelia, avec Plaine Commune et soutenu par l'Etat, comme Démonstrateur Industriel Ville Durable.

ACCÉLÉRER LES LIENS DANS LE GRAND PARIS ET LA RÉGION ÎLE DE FRANCE

Les Jeux Olympiques sont un accélérateur pour la réalisation des grandes infrastructures de transport collectif et notamment du réseau de métro du Grand Paris Express.

Grand Paris Express, plus grand projet de réseau de transport d'Europe

Le réseau du Grand Paris Express vise à mailler et interconnecter la région Île-de-France en élargissant le réseau de métro, avec la création de

lignes de périphérie à périphérie, et 88 gares comme pôles structurant du développement urbain.





2 TERRITOIRES EN TRANSITION DE LA 3^E RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

RÉGION HAUTS-DE-FRANCE, BASSIN MINIER, LILLE, DUNKERQUE, SAINT-OMER

La région Hauts-de-France est une ancienne région industrielle qui a été fortement marquée par la désindustrialisation et la précarité urbaine, même si la Métropole européenne de Lille bénéficie d'une bonne attractivité. Les collectivités, régions et villes ont initié des démarches de régénération urbaine et économique en misant sur la transition écologique et numérique et sur la culture, dans une forte préoccupation d'inclusion sociale.

REV3 D'UNE ÉCONOMIE DURABLE ET CONNECTÉE EN RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

REV3 est une dynamique collective initiée par la région Hauts de France, qui vise à transformer cette ancienne région de tradition industrielle pour en faire l'une des plus avancées en matière de transition énergétique et de technologies numériques.

REV3 en Hauts-de-France

Inspirée par les thèses de Jérémy Rifkin, la démarche REV3 est une mobilisation collaborative de l'ensemble des acteurs du territoire (élus, entreprises, chercheurs, associations, citoyens) autour d'une vision commune de la 3e révolution industrielle pour opérer un changement de modèle de développement territorial. C'est

un projet basé sur les modèles de l'économie circulaire et de l'économie des fonctionnalités, autour de cinq piliers principaux : le passage aux énergies renouvelables, les bâtiments producteurs d'énergie, le stockage de l'énergie, l'internet de l'énergie, réinventer la mobilité des personnes et des biens.





L'INSCRIPTION AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO DU BASSIN MINIER

Le bassin minier a subi une désindustrialisation et une précarisation sociale importante avec la fermeture des mines. L'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco a mobilisé l'ensemble des acteurs dans un projet de régénération territoriale.

Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais a été inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco comme « paysage culturel évolutif vivant ».

Le bien inscrit s'étend sur 87 communes et rassemble un héritage technique (puits de mines, terrils...), un héritage social qui rassemble l'habitat des cités ouvrières et cités jardins comme les maisons de maître et les équipements publics qui organisaient la vie sociale et un héritage culturel marqué

par le brassage des immigrations. L'inscription au patrimoine mondial et son plan de gestion ont mobilisé tous les acteurs du territoire et favorisé un renouveau culturel, économique, vecteur d'un rebond du territoire et d'une appropriation par ses habitants pour se projeter dans le futur.

LE LOUVRE LENS ET L'INSCRIPTION AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO POUR RÉGÉNÉRER LE BASSIN MINIER PAR LA CULTURE

Le Louvre Lens : un musée espoir de renouveau pour le Bassin minier, porté à la fois par ses habitants et les collectivités territoriales. Ce projet original répond à une responsabilité muséale inédite : s'engager dans la revitalisation sociale et économique du territoire. En 2020, le nouveau projet scientifique et culturel du Louvre-Lens, écrit à mille mains, définit sa responsabilité vis-à-vis du Bassin minier et de la région Hauts-de-France.

Le Louvre Lens

En partageant les merveilleuses collections nationales du musée du Louvre, il s'engage dans une politique artistique et culturelle qui dépasse les champs habituels de l'action culturelle, pour investir ceux de l'urbanisme, du social, de l'économique, du sanitaire, de l'humain. Des engagements sociaux

et solidaires sont formulés avec force et visent à décloisonner favoriser l'appropriation de la culture par tous en prenant en compte tous les publics dans leur diversité et en allant à la rencontre de l'autre, un musée acteur dans la transformation de son territoire et où le territoire se raconte.





LA MÉTROPOLÉ EUROPÉENNE DE LILLE, CAPITALE MONDIALE DU DESIGN EN 2020

Après Turin, Séoul, Helsinki, le Cap, Taipei et Mexico, la Métropole Européenne de Lille est capitale mondiale du design en 2020. Des grandes expositions viendront expliquer la place du design dans l'appréhension des défis contemporains : changement climatique, amélioration de l'habitat, recherche d'une société plus inclusive.

Métropole Européenne de Lille, capitale mondiale du design

Depuis deux ans des entreprises, des collectivités, des universités, des étudiants expérimentent plusieurs centaines de projets de design. C'est toute la singularité de ce projet : une transformation qui contribue à la métamorphose du territoire. Ces Proofs Of Concept (POC) portent sur des sujets aussi divers que l'habitat, l'économie circulaire, la ville collaborative. Ces expérimentations sont imaginées pour améliorer le service aux métropolitains. Ici, l'aménagement d'un espace

vert ; là, la conception d'une ferme urbaine agro-écologique ; ailleurs, des expérimentations pour lutter contre la congestion urbaine. Jamais jusqu'alors toutes les parties prenantes du territoire se sont unies pour co-construire une conduite du changement par la mise en œuvre de solutions et d'expérimentations innovantes à l'échelle de toutes les communes. Un écosystème collaboratif a pour cela été créé : la République du Design.

DUNKERQUE STIMULER L'ÉCONOMIE COMME TERRITOIRE D'INNOVATION DE GRANDE AMBITION

À l'extrême Nord de la France limitrophe de la Belgique, Dunkerque est une ville de la reconstruction après la 2^e Guerre mondiale et un port industriel marqué par les enjeux énergétiques et l'industrie lourde (centrale nucléaire, terminal méthanier). L'agglomération booste sa transition écologique et énergétique en développement l'économie circulaire et l'hydrogène pour le stockage des énergies renouvelables. Mais la ville mise aussi sur sa culture.

Le carnaval de Dunkerque comme vecteur de cohésion sociale

Un vent de fête souffle pendant plusieurs semaines sur Dunkerque autour du Carnaval. Des dizaines de milliers de personnes déguisées participent à la folie qui s'empare de toute la ville. Le carnaval est un fort vecteur de cohésion qui mêle tous habitant sans distinction sociale.

Réseau mondial des Villes Mémoires

Dunkerque, détruite pendant la 2^e Guerre mondiale, a initié un Réseau mondial des Villes martyrs qui vise à partager la manière d'intégrer ces moments douloureux de leur histoire urbaine, d'organiser leur résilience et leur renaissance. Le réseau réunit des villes aussi diverses que Hiroshima, Guernica, Volgograd, Gdansk...





SAINT-OMER, RECONQUÉRIR LE CŒUR DE VILLE HISTORIQUE D'UNE VILLE INTERMÉDIAIRE

Beaucoup de villes, petites ou de taille intermédiaire, en France et Europe ont vu se dévitaliser leurs centres-villes historiques. Beaucoup d'entre elles ont engagé des démarches globales de régénération urbaine. Elles sont soutenues par un programme national, le Plan Action Cœur de Ville.

Saint-Omer, cœur de ville

Saint-Omer est une ville de taille intermédiaire qui mise sur la régénération urbaine par la culture et la valorisation de son patrimoine gallo-romain, médiéval, classique, industriel. Inscrit comme Pays d'Art et d'Histoire, la

ville a multiplié les lieux et parcours de découverte du patrimoine et requalifié le patrimoine en développant de nouveaux usages et tous les espaces publics majeurs de la ville comme lieux d'interactions urbaines

La Station, l'espace de travail et d'innovation avec une gare dedans

La Gare réhabilitée comprend toujours un espace mobilité. L'agglomération y a développé avec une gestion associative qui associe acteurs publics, privés et communautés d'utilisateurs, un espace de co-working, un incubateur et un Fab lab,

lieu de prototypage et de formation qui met à disposition d'une communauté d'utilisateurs professionnels artistes et artisans imprimantes 3D, découpeuses lasers, programmation.





Vue aérienne de Marseille, France
© Hélios



3 LA MUTATION VERS UNE VILLE MÉDITERRANÉENNE DURABLE

MARSEILLE

La ville méditerranéenne de Marseille, grand port et deuxième ville de France en population a connu une profonde mutation depuis une dizaine d'années : régénération urbaine des quartiers portuaires et de friches industrielles et urbaines, reconquêtes des espaces publics et du front de mer, création d'institutions culturelles emblématiques notamment le MUCEM (Musée des civilisations de l'Europe et Méditerranée). Marseille a transformé aussi son attractivité en étant capitale européenne de la culture en 2013.

Le projet Euroméditerranée, une reconquête du waterfront

Euroméditerranée est un projet de régénération urbaine de quartiers portuaires industriels et centraux pour réaliser un vaste projet urbain de ville méditerranéenne durable de demain qui conjugue quartiers d'affaires, résidentiels, culturels et touristiques.

Depuis une vingtaine d'années, la régénération urbaine est conduite e par un outil original l'Etablissement Public d'Aménagement, outil partagé entre les collectivités (Ville de Marseille, Métropole Aix-Marseille-Provence, Département, Région Sud) et l'Etat.

L'open innovation avec la démarche Démonstrateurs Industriels pour la Ville Durable

Euroméditerranée a structuré une stratégie d'open innovation par un concours Med'innovant et grâce à l'Euroméditerranée Metropolitan Urban Lab. Le territoire lui permet de

bénéficier d'un droit à l'expérimentation dans le cadre de la démarche Démonstrateurs Industriels qui permet de tester des innovations en lien avec des entreprises.





4 « L'HUMAIN DANS L'URBAIN »

MÉTROPOLE DE LYON

Lyon est une métropole de 1 400 000 habitants au sein d'une aire métropolitaine qui en compte plus de 3 millions. Ville patrimoniale, Lyon a développé la créativité culturelle comme vecteur de cohésion sociale et de rayonnement en prenant en compte la diversité des formes artistique. Ce sont autant d'opportunités pour donner corps à la ville, en associant l'humain et l'urbain.

Les biennales artistiques

Lyon organise de nombreuses biennales. Celle d'Art Contemporain sert aussi à la réappropriation des friches industrielles et celle de la Danse à la rencontre des habitants de quartiers socialement très différents. À noter également la co-organisation

avec Saint-Étienne de la biennale du Design, le festival des Nuits Sonores ou celui des Nuits de Fourvière, ou encore le Festival cinématographique qui porte le nom des frères Lumière, industriels lyonnais, « inventeurs » du cinéma.

Mise en lumière et fête des Lumières

La ville de Lyon et un réseau d'entreprises locales et de concepteurs ont développé un savoir-faire particulier de mise en lumière urbaine. Un réseau est né : LUCI (Lighting Urban Community International) qui rassemble plus de 70 membres qui échangent sur la mise en lumière des villes du monde.

Lyon a ainsi accompagné Ho Chi Minh ou Quito. Chaque mois de décembre, la Fête des Lumières est l'occasion de créations artistiques ambitieuses et sert de vitrine au réseau LUCI. Cette fête réunit chaque année deux millions de visiteurs et bénéficie d'une aura internationale.







5 CANDIDATURE : CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE 2028 CLERMONT-FERRAND

Clermont-Ferrand est une ville de 300 000 habitants au cœur de la région Auvergne, entourée d'espaces ruraux et de petites villes. La ville de Clermont-Ferrand en Auvergne candidate pour être capitale européenne de la culture en 2028. C'est pour le territoire l'occasion de la mobilisation d'acteurs et de projets labellisés autour d'un récit territorial partagé.

Le projet culturel : un récit collectif et participatif de la ville

Dans le projet culturel de Clermont-Ferrand, une place renforcée est donnée aux habitants et à leur mémoire pour contribuer au récit de ville de la valorisation de l'histoire antique (romaine), au passé industriel et à

d'autres formes de patrimonialisation. Il s'agit aussi de rendre accessible gratuitement aux familles les équipements cultures grâce à un « pass culture ».





REMERCIEMENTS

Les membres du comité stratégique du PFVT

Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères
Ministère de la Cohésion des Territoires et des
Relations avec les Collectivités Territoriales
Ministère de la Transition Écologique et Solidaire
Ministère de la Culture
ANCT, Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
AFD, Agence Française de Développement
ADEME
Cités Unies France
France urbaine
Les Eco Maires

MEDEF International
Engie
France Ville Durable
Institut de Recherche pour le Développement
Institut pour la Ville en Mouvement
La Fabrique de la Cité
Les Ateliers de Cergy
RHF, Réseau Habitat et Francophonie
USF, Urbanistes Sans Frontières
AFEX, Architectes Français à l'Export
FNAU, Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme

Les co-pilotes des groupes de travail

Prudence Adjanohoun, Réseau Habitat et Francophonie
Mireille Apel Muller, Institut pour la Ville en Mouvement
Brigitte Bariol-Mathais, FNAU
Maurice Barth, GESCOD
Maggie Cazal, Urbanistes Sans Frontières
Sylvain Chapon, Engie
Anne Charreyron-Perchet, Consultante

Camille Combe, La Fabrique de la Cité
Madeleine Houbart, Architectes Français à l'Export
Maud Lelièvre, Les Eco Maires
Kader Makhlof, France urbaine
Henri Rouille d'Orfeuille, RESOLIS
Michel Sudarskis, INTA
Camille Waintrop-Boyon, France Ville Durable

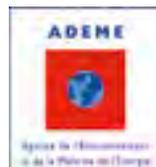
Les membres du PFVT pour leur contribution et leur participation aux événements

L'équipe du secrétariat technique de la FNAU

Avec le soutien de :



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**





OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Alimentation et agriculture



Citoyenneté et innovation sociale



Ville informelle



Logement abordable



Mobilités



Transition numérique et inclusive



Résilience et adaptation au changement climatique



Bien-être et santé



Services essentiels



Ville créative et planification intelligente



Couverture : Carnaval de Dunkerque, France

© PHILIPPE HUGUEN / AFP

ISBN : 979-10-90777-19-4

Réalisation :

